

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate
Le 29 janvier 2015

ANNÉE RECORD POUR LE DON D'ORGANES ET DE TISSUS EN ONTARIO

1 092 vies ont été sauvées grâce à la transplantation en 2014, un nombre record

L'Ontario a établi un nouveau record en matière de dons en 2014. 265 donneurs d'organes ont en effet aidé à sauver les vies de plus de 1 000 personnes par le biais de la transplantation, comparativement à 225 donneurs et 992 transplantations en 2013. 2 010 donneurs de tissus ont redonné de l'espoir à des milliers d'autres personnes grâce au don d'yeux, d'os, de peau ou de valvules cardiaques. Ils étaient 1 853 en 2013.

Le Réseau Trillium pour le Don de Vie (RTDV), l'organisme chargé de gérer les activités relatives au don d'organes et de tissus destinés à la transplantation, attribue ces résultats significatifs à plusieurs initiatives nouvelles, beaucoup de celles sont fondées sur des programmes de dons internationaux couronnés de succès. En 2014, la production de rapports publics sur la performance des hôpitaux en matière de dons initiée par le RTDV a imposé à un plus grand nombre d'hôpitaux de signaler les donneurs potentiels au RTDV et a impliqué davantage les médecins dans le processus de don.

« L'Ontario est un chef de file canadien en matière de don et de transplantation », a déclaré Ronnie Gavsie, présidente et directrice générale du Réseau Trillium pour le Don de Vie. « Nous sommes très fiers des résultats que nous avons obtenus l'année dernière et nous avons hâte d'atteindre de nouveaux sommets à mesure que nous bâtissons une culture forte du don d'organes et de tissus en Ontario ».

Plus de 1 500 résidents de l'Ontario continuent d'attendre la transplantation d'organe qui leur sauvera la vie. Un donneur peut sauver jusqu'à huit vies et améliorer la qualité de vie d'au plus 75 personnes par le biais du don de tissus.

« Le don repose sur la compassion », explique le Dr Sonny Dhanani, médecin en soins intensifs au Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario et médecin-chef du RTDV. « L'année dernière, un nombre record de patients a reçu une transplantation qui leur a sauvé la vie, grâce à la générosité de donneurs et de leurs familles. Malheureusement, de précieuses opportunités

de don sont perdues lorsque les familles n'accordent pas leur consentement, généralement parce qu'elles ignorent les souhaits de leurs proches. »

Le climat est en train de changer en Ontario. En 2014, plus de 254 000 personnes dans la province ont affiché leur compassion en enregistrant leur consentement à faire un don d'organes et de tissus après leur mort, ce qui porte le nombre de donneurs inscrits dans la province à 3,1 millions, soit 26 pour cent de la population admissible.

« L'Ontario est doté d'un solide système de don et de transplantation dont nous pouvons être fiers », a déclaré le ministre la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, le D^r Eric Hoskins. « Il est important que nous prenions tous deux minutes pour enregistrer notre consentement à effectuer un don, de façon à ce que l'ensemble des Ontariennes et des Ontariens puissent compter sur un système qui réponde présent pour eux et pour leurs proches lorsqu'ils en ont besoin. »

Faits en bref :

- Depuis 2013, le nombre de donneurs d'organes décédés a augmenté de 18 pour cent.
- Les statistiques des dons et des transplantations pour les 10 dernières années en Ontario sont disponibles à l'adresse <http://www.giftoflife.on.ca/fr/publicreporting.htm>.
- Les statistiques de nouvelles inscriptions par communauté sont disponibles à l'adresse <https://soyezundonneur.ca/scoreboard>.
- Les familles indiquent que le don de tissus et d'organes constitue une source de réconfort lorsqu'elles font le deuil de leur proche.
- L'enregistrement du consentement au don donne aux familles une preuve évidente du souhait de leur proche de faire un don. Seul le RTDV est en mesure d'y accéder pour en aviser la famille au moment approprié. Ces renseignements sont confidentiels et n'ont aucun impact sur les soins médicaux prodigués à un patient.
- Le Réseau Trillium pour le don de vie a simplifié la procédure d'enregistrement de son consentement au don. Cela prend deux minutes à l'adresse <https://soyezundonneur.ca/>. Il est également possible de le faire dans un centre ServiceOntario lors du renouvellement de son permis de conduire ou de sa carte santé de l'Ontario.

PERSONNE-RESSOURCE :

Leona Hollingsworth
Conseillère principale en relations avec les médias

Réseau Trillium pour le don de vie

(b) 416 619-2363

(c) 416 689-7711

lhollingsworth@giftoflife.on.ca

Le Réseau Trillium pour le don de vie (RTDV) est un organisme sans but lucratif du gouvernement de l'Ontario qui est chargé de gérer les activités relatives au don d'organes et de tissus destinés à la transplantation en Ontario et d'améliorer le système de façon à ce qu'un plus grand nombre de vies puissent être sauvées.